



La lettre des administrateurs

CGT

-Groupe La Poste-

Pas de progrès social sans service public

Conseil d'Administration du 24 février 2015 - N° 184

Avec 6 284 suppressions d'emplois, les postier-e-s paient le prix fort des bons résultats de La Poste en 2014.

L'analyse des comptes annuels du Groupe arrêtés au 31 décembre 2014 infirme tous les discours anxiogènes sur la soi disant situation difficile que devrait supporter La Poste et démontre une avance par rapport à la trajectoire stratégique.

1) Désengagement de l'Etat inacceptable !

Des résultats supérieurs aux prévisions alors que le désengagement financier de l'Etat sur les missions de Service Public est toujours plus important, laissant de fait La Poste supporter les coûts de la présence territoriale, du service universel, de l'aménagement du territoire et de l'accessibilité bancaire non compensés par l'Etat.

De même, alors que l'accord Schwartz signé entre l'Etat, La Poste et les éditeurs prévoyait une contribution annuelle de 200 Millions d'euros pour 2014, seulement 150 ont été enregistrés dans les comptes. Là encore, l'Etat laisse supporter à La Poste les coûts d'acheminement et de distribution de la presse.

Le chiffre d'affaire à 22 163 Millions d'euros soit + 449 Millions d'euros et +2% par rapport à 2013 est un chiffre d'affaire record jamais atteint.

Le Résultat d'Exploitation à 719 Millions d'euros est supérieur de + 100 Millions d'euros soit +16% par rapport au budget 2014 alors même qu'il est impacté par l'amende pour entente illicite sur les tarifs de Géopost de 45 Millions d'euros.

Comment ont été utilisés les 297 Millions d'euros de 2013, les 352 Millions de 2014, et comment seront utilisés les 341 Millions prévus en 2015 ?

2) Quelle utilisation du CICE par La Poste ?

Le CICE a en effet pour objet de financer les dépenses d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique ou énergétique.

Il ne doit donc en aucun cas être considéré comme un effet d'aubaine financier pour le Groupe, d'autant qu'il encourage une nouvelle pression sur le pouvoir d'achat puisque les entreprises touchent d'autant plus d'argent qu'elles maintiennent les salaires en dessous de deux fois et demie le Smic !

Si les résultats sont en avance sur le plan stratégique, c'est parce que les postières et les postiers en paient le prix fort avec une nouvelle saignée de 6 864 emplois en Equivalent Année Agent dans la maison mère !!

3) Quelle traduction dans les différentes branches ?

Services Courrier Colis, si une baisse des volumes existe au niveau global, le volume du courrier dans la sacoche des facteurs est toujours plus important suite aux suppressions de tournées et aux suppressions d'emplois avec des parcours qui eux n'ont pas diminués et un nombre de boîtes aux lettres à distribuer en augmentation.



Et si le chiffre d'affaire arrive malgré tout à se maintenir, cela se réalise par l'augmentation du prix du timbre (+14 millions d'euros) et de fortes économies à tous les étages :

- 45 Millions sur le transport
- 14 Millions sur maîtrise des charges réseau
- 19 Millions sur charges immobilières (réduction des surfaces)
- 30 Millions sur la masse salariale

C'est également l'effet prix +3% qui explique la hausse du Résultat d'exploitation au COLIS.

Enfin, l'importance des nouveaux services qui mobilisent l'essentiel de la communication de La Poste, sont à relativiser puisqu'ils ne représentent que 7 Millions de chiffre d'affaire sur plus de 22 Milliards.

La Banque Postale, si l'on constate une progression des encours d'Epargne et des encours de crédit, le taux du coefficient d'exploitation baisse à nouveau de 2%. Quant à la structure financière, si elle apparaît renforcée par l'apport de l'encaisse du réseau, cela ne représente qu'un simple jeu d'écriture par rapport à la structure financière du Groupe.

L'Immobilier poursuit quant à lui sa rapide érosion des surfaces mises à bail avec une baisse de 4% en 2014, soit 241 milliers de M2 en moins en une seule année.

Pour la CGT Le groupe La Poste doit contribuer à la modernisation de l'action publique et faire l'objet d'une large réflexion.

Prétendre que « *compte tenu de son positionnement sur les activités de services, le Groupe est d'une façon générale influencé dans ses différents métiers par la conjoncture économique et par l'évolution du coût du travail, notamment en France* » est pour le moins insultant envers ceux qui ont permis ces résultats.

L'innovation ne peut se résumer à 20 petits projets pour 2020 !!!

Le problème n'est pas à chercher dans le « coût du travail » ou le manque de compétitivité des salariés, mais bien du côté du coût du capital et de cette financiarisation de l'économie nationale et internationale à l'origine de désastres humains et de la crise dans laquelle le monde entier est plongé depuis plus de 6 ans.

Pour le groupe La Poste, c'est l'actionnaire public qui fixe le cap. Jusqu'à présent, les signes délivrés n'ont été adressés que pour faire respecter les critères de rentabilité financière et des agences de notation pour satisfaire les marchés financiers.

L'Etat doit donner l'exemple car il faut savoir tirer les leçons de l'échec d'une stratégie fondée sur l'austérité et la rigueur et qui ne génère que de la misère, des destructions d'emplois, des dégradations des conditions de travail, de baisse de la qualité de service avec des missions de services publics qui ne sont plus financées.



La signature de l'Alliance Dynamique avec 45 réseaux d'acteurs de l'Economie Sociale Solidaire doit pouvoir aller dans ce sens.

Le problème, c'est que dans l'ensemble des branches, le manque de personnel a déjà des conséquences lourdes, ce qui se traduit par une intensification du travail et des pressions, une flexibilité accrue et un stress croissant.



Il faut cesser de considérer que tout ce qui touche à l'humain dans cette entreprise est « une charge » car même du point de vue économique, c'est un pari perdu d'avance.

Dans notre pays, devant la gravité de la situation actuelle, La Poste se devrait de tenir un rôle essentiel en terme de cohésion sociale qui pourrait avoir un impact important sur la société toute entière.

La démocratie, une nouvelle fois menacée !!

En novembre 2015 auront lieu les élections pour élire les nouveaux représentants du personnel au Conseil d'Administration du groupe La Poste.

Les administrateurs salariés CGT ont réaffirmé que les élections professionnelles de décembre dernier n'ont pas validé le choix du tout électronique imposé par La Poste.

En particulier, lors du déroulement du scrutin, de nombreux électeurs ont vu apparaître la mention « je vote blanc » après avoir cliqué sur l'organisation syndicale de leur choix.

Ce dysfonctionnement a manifestement changé le vote de ceux qui n'ont pas vu, pas pu ou pas su corriger cette mention. Les chiffres montrent donc une hausse du vote blanc mais aussi une participation plus faible au niveau des classes 1 et 2, en particulier au courrier.

De plus l'absence de contrôle extérieur indépendant, ne respecte, pas la délibération n° 2010-371 du 21 octobre 2010 de la CNIL.

Malgré cela, les dirigeants du groupe persistent dans la volonté de recourir au vote électronique exclusif pour les prochaines élections au Conseil d'Administration.

Comme l'a fait la fédération CGT-FAPT, les administrateurs salariés CGT réaffirment leur opposition au vote électronique exclusif et demandent au Conseil d'Administration de laisser aux postiers de la maison-mère et des 17 filiales actuellement concernées, la possibilité d'utiliser le vote papier.

La Direction du groupe La Poste ne doit pas persister dans cette voie anti-démocratique !

Qu'elle que soit la décision du CA, la participation des OS en tant que telles dans le cadre d'un protocole d'accord pré-électoral qui définisse clairement les modalités des votes sur le lieu du travail ainsi qu'un accès permanent à la liste d'émargement doit être négociée.

Il ne s'agit pas de s'opposer aux nouvelles technologies pour faciliter la démocratie, ce qui n'a manifestement pas été le cas jusqu'à présent à La Poste.

Les organisations syndicales ne doivent pas être privées de leur rôle premier : être au contact des salariés.

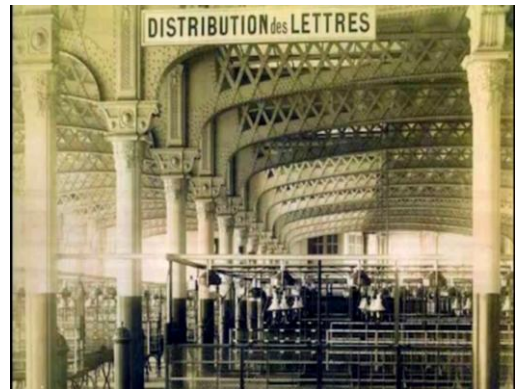


La Poste du Louvre : entre les dires et les faires !

Alors que la Direction de Poste Immo répète inlassablement qu'elle maîtrise parfaitement le dossier de La Poste du Louvre, les administrateurs salariés CGT sont interloqués d'apprendre que les travaux devaient s'arrêter pour cause d'importants problèmes de sécurité dans les fondations, de déplombage des structures métalliques et des nuisances sonores.

Les « professionnels » du dossier ressembleraient plutôt à des amateurs.

Il est souhaitable d'avoir si possible des informations fiables sur l'état de ce chantier où travaillent encore de nombreux postiers.



Sur ce dossier de La Poste du Louvre, la presse fait état de sommes considérables qui n'ont plus rien à voir avec les prévisions qui ont été annoncées.

Pour plus de transparence, les administrateurs salariés CGT ont renouvelé leur demande de pouvoir avoir connaissance de l'Avant Projet Détaillé (APD) qui détaille d'une manière extrêmement précise corps d'état par corps d'état, les éléments de mission jusqu'à la livraison du bâtiment.

Etant donné l'importance de ce chantier, cette pièce officielle contradictoire doit pouvoir être portée à la connaissance des Administrateurs.

Les administrateurs CGT du groupe La Poste
Bernard DUPIN – Sylvie FEOLA – Michel LERSY

Prochain CA le 23 avril 2015